



Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République

L'inauguration de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé d'Aubusson a eu lieu dimanche 10 juillet en présence de François HOLLANDE, Président de la République, et d'Audrey AZOULAY, Ministre de la Culture et de la Communication. Cet évènement exceptionnel s'est déroulé le jour-même de l'ouverture au public.





Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République



@ [Reportage photos à voir ici](#)

Retrouvez la vidéo du discours du Président de la République ci-dessous

[Discours pour l'inauguration de la Cité... par elysee](#)

@ [voir la page dédiée sur le site de la Présidence de la République](#)



Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République



Voici le discours que j'ai prononcé à cette occasion en tant que Président fondateur de la Cité :

Monsieur le Président de la République,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Le 5 septembre 1981, était inauguré le Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat d'Aubusson en présence de Jack LANG, Ministre de la Culture, et André CHANDERNAGOR, Ministre chargé des Affaires européennes et véritable initiateur de cet équipement, qui intégrait le Musée départemental de la tapisserie.

Le 3 mai 1982 : le Président de la République François MITTERRAND visitait officiellement le Musée ; il reviendra le 12 mai 1989 pour la présentation de la tenture des Droits de l'Homme.

Et aujourd'hui, Monsieur le Président de la République, vous inaugurez l'ouverture de la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson.

Ces trois dates rythment, sur le plan institutionnel, l'histoire récente de ce patrimoine exceptionnel, vieux de 5 siècles et demi, mais auquel nous souhaitons un futur lumineux, par une image et une notoriété encore plus rayonnantes.

Cette réalisation fut rendue possible grâce à un partenariat exemplaire entre l'Europe, l'État (premier financeur), le Conseil Régional, le Conseil départemental et la Communauté



Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République

de Communes Creuse Grand Sud, partenariat conjugué à un dialogue constant avec la profession.

Nous avons entretenu, tout au long de cette opération, un échange fructueux avec l'État, en particulier le Ministère de la Culture et ses services décentralisés.

Je tenais à vous le dire, Madame la Ministre de la Culture et de la Communication.

Les fonctions de la Cité se déploient autour de trois axes :

- une fonction muséale, avec une muséographie originale et inventive, des expositions et un service éducatif, pour une réelle appropriation d'une technique d'excellence,
- une fonction de formation professionnelle, de centre de ressources et de recherche unique en Europe sur cette thématique, et d'accompagnement de toute la filière et de ses professionnels,
- et enfin une fonction de développement économique, adossé à un environnement régional riche en savoir-faire tourné vers l'univers du luxe (porcelaine, émaux, céramique, cuir, tapisserie, bois ...).

Le projet architectural et muséographique conduit par l'Agence Terreneuve et les muséographes Paoletti et Rouland, aboutit à une remarquable requalification de l'ancienne ENAD (École Nationale des Arts Décoratifs) des années 60 et apporte une véritable plus-value à l'urbanisme d'Aubusson. Il faut souligner que la réalisation visible aujourd'hui est conforme à la maquette initiale, et inversement.

Dès 2007, je proposais le concept de Cité, notion multiforme dans laquelle venait se fondre le Musée départemental pour mieux le transcender. Proposition novatrice sans doute, dérangement peut-être, car ressenti au départ avec réserve.

Il fallut convaincre. Mais je fus heureux de constater que progressivement, elle s'imposait comme une nécessité. Un consensus s'est peu à peu construit sur ce territoire, par une méthode, faite de concertation, de prise en compte des avis et du respect de chacun. Il faut dire que notre enthousiasme se trouva décuplé en 2009, par l'inscription de la tapisserie d'Aubusson au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Et je remercie très chaleureusement pour sa présence à nos côtés : Laurent STEFANINI, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO.

En effet, cette Cité incarne cette volonté d'ouverture vers l'Europe et vers le monde ; oui, le



Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République

cœur de la ruralité peut être porteur de grands messages, comme l'a toujours été la tapisserie. Elle assure également une visibilité de la Creuse, dans la Nouvelle-Aquitaine, grande région de 5 800 000 habitants.

Je salue l'état d'esprit, volontaire et constructif, qui préside aux travaux de notre Comité syndical, porteur de la Cité. Il était indispensable, car le projet constituait un formidable challenge. Rien n'était gagné. Nous l'avons réussi -je crois- par la maîtrise des coûts (8,5 millions d'Euros H.T.), la persévérance, une approche non partisane et l'implication quotidienne d'une équipe déterminée (autour d'Emmanuel GERARD, Directeur ; Bruno YTHIER : Conservateur ; Christophe JAMOT, Dominique SALLANON et tous les autres que je ne peux citer, mais ils se reconnaîtront).

Furent également décisifs les partenariats passés avec les institutions d'enseignement supérieur (École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux et de Clermont-Ferrand, École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne, École Nationale Supérieure d'Art de Limoges, Département Design du Lycée Raymond Loewy de La Souterraine, Université Michel Montaigne de Bordeaux, Université Aix-Marseille, Académie des Beaux-Arts d'Hangzhou en Chine ...), les partenariats passés avec de grandes fondations : la Fondation Schuller-Bettencourt, la Fondation d'entreprise Hermès, la Fondation Pays de France du Crédit Agricole, la Poste, la SNCF, la Caisse d'Épargne et je pourrais en citer beaucoup d'autres, en particulier des entreprises locales ; sans oublier l'accompagnement de fortes personnalités, tels Monsieur le Ministre Hubert VEDRINE ou Jean-Pierre LIMOUSIN (Président du CESER).

Mesdames, Messieurs, c'est grâce à vous tous et à cet élan collectif que nous en sommes là aujourd'hui.

Mais pour autant, cette ouverture constitue une étape, et non un aboutissement.

Nous repassons dans les sillons du passé pour mieux dessiner les voies de l'avenir.

Et ces voies de l'avenir, elles sont à notre portée.

Pour le court terme, elles passent par :

- la plate-forme de création contemporaine, héritière du Fonds d'acquisition mis en place en 2010 (avec le Président DENANOT),
- une formation professionnelle encore plus reconnue et qualifiante qu'aujourd'hui, avec un Brevet des Métiers d'Art, diplôme national instauré cette année, dont le GRETA est



Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République

l'opérateur,

- une reconnaissance d'Indication Géographique (la démarche est engagée),
- un dynamisme pérenne de l'Atelier de restauration du Mobilier National, mais accompagné dorénavant d'une relation avec les visiteurs,
- une appréhension volontariste de la mondialisation, à travers la mise en visibilité de l'« *Univers Aubusson* », approche novatrice de notre technique d'excellence et diversifiée autour du fil et de l'art tissé,
- l'animation d'un maillage d'entreprises locales, via une stratégie de développement et un soutien à l'internationalisation (ex : le Volontaire International en Entreprise -VIE- actuellement en poste aux Émirats-Arabes-Unis.),
- la coopération avec la Pépinière d'entreprises 2Cube,
- ou bien encore par le tissage de la tapisserie du Centenaire de la Guerre de 1914-1918.

Voilà les orientations dont la finalité est de doubler la fréquentation actuelle du Musée, d'insuffler de la vitalité économique [en rapprochant création et production], de densifier encore plus les liens entre Aubusson et Felletin.

Par ailleurs, de nouvelles opportunités se profilent et la programmation d'une seconde tranche est envisagée pour l'inscription au CPER (Contrat de Plan État-Région).

Mesdames, Messieurs, permettre à une population de retrouver la mémoire de son passé, par une expression plus offensive de son identité territoriale.

Rendre accessibles à un public de plus en plus large ces œuvres de la main et de l'esprit que représentent les tapisseries ; le familiariser à l'art contemporain et assurer le dialogue entre les générations.

Favoriser la création.

Considérer la culture, non comme un luxe, mais comme un outil-clé de l'épanouissement individuel, du changement social et de l'Aménagement du territoire.

Voilà les objectifs et les paris qui nous animent.

Merci, Monsieur le Président de la République de nous aider à les relever et de donner, par



Inauguration de la Cité de la Tapisserie en présence du Président de la République

votre présence qui nous honore, une résonance exceptionnelle à ce vaste projet collectif.

@ **Pour tout savoir sur la Cité de la Tapisserie, visitez www.cite-tapisserie.fr**